collège Gustave Téry

académie Rennes

Éducation nationale

2012-2015

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

(adopté au conseil d'administration du 2 juillet 2012)

Construire un collège formant les citoyens européens du XXIème siècle.

Le projet d'établissement 2012-2015 s'inscrit dans la continuité du projet arrivé à terme en juin 2011. Il en conserve d'ailleurs le titre, plus que jamais d'actualité, les travaux de reconstruction du collège sur un autre site devant démarrer en 2015 ou 2016. C'est dans cette perspective que ce projet actualisé a été élaboré : maintenir des objectifs ambitieux pour mieux préparer l'avenir.

Un collège aux effectifs en constante augmentation, et bien au-delà désormais des 700 élèves, une Section d'Enseignement Adapté, une ULIS, un accueil spécifique des Elèves Nouvellement Arrivés en France… une centaine de personnels… la diversité est bien présente à Gustave Téry, celle-là même que côtoieront au quotidien les futurs citoyens que sont nos élèves. Nous devons faire de cette diversité une richesse. Cette dernière sera favorisée en relevant les nombreux défis en cours, et notamment dans la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, garant de la prise en compte de cette diversité et d'une école pour tous. L'éducation artistique et culturelle, indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances, trouvera toute sa place dans ces dispositifs. Elle est nécessaire à la réussite d'un parcours scolaire dans les meilleures conditions possibles. Le parcours de nos élèves, dont la personnalisation est une préoccupation nationale et académique, est une des priorités de ce projet, voué également à responsabiliser au mieux les élèves que nous accueillons.

Le projet du collège Gustave Téry se décline en trois axes majeurs, qui privilégieront **la réussite de tous les élèves, la formation de citoyens responsables, autonomes et ouverts au monde, l'inscription du collège dans la vie de la cité.**

Favoriser la réussite de tous les élèves

Favoriser la réussite de tous les élèves

Développer l'évaluation par compétences par la mise en oeuvre du socle commun, une meilleure prise en charge de la difficulté, accompagner les élèves vers une orientation positive et réussie

Un taux important des élèves de Gustave Téry sont issus de familles aux CSP défavorisées (42,7 % des élèves de 6ème en 2010-2011, contre 33,53 % au niveau départemental). Tous les élèves arrivant du CM2 n'ont pas forcément validé le palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences. Une vingtaine d'élèves arrivés récemment en France sont scolarisés au collège Gustave Téry. L'objectif pour tous ces élèves devra être de valider le palier 3 (palier 2 en SEGPA et ULIS) avant la fin de la scolarité obligatoire, et de préparer au mieux son orientation, alors que seulement 39 % des élèves de 3ème issus de CSP défavorisées arrivent en 2nde générale et technologique :

- Utiliser au mieux les dispositifs d'aide et de soutien dès le début de l'année en 6ème, et tout au long de la scolarité au collège, favorisant ainsi la mise en œuvre du socle commun dès la 6ème (avec notamment la possibilité pour chaque élève d'apprendre à nager).
- Le développement des **liaisons écoles-collège et collège-lycée** devra permettre d'assurer une meilleure continuité dans les apprentissages des élèves et d'atténuer les risques de rupture.
- Permettre aux élèves ayant un bon niveau d'acquisition des savoirs d'approfondir leurs connaissances et compétences, notamment dans le cadre de **l'accompagnement personnalisé et de l'accompagnement éducatif.**
- Développer le travail pluridisciplinaire.
- Promouvoir l'égalité des chances en s'appuyant sur deux priorités, **la maîtrise de la langue française** (et plus particulièrement la lecture) et **la culture historique et artistique.**
- Améliorer **l'accueil et la prise en charge des élèves nouvellement arrivés en France** en élaborant des outils spécifiques, en lien avec le dispositif d'accueil qui leur est dédié.
- Permettre à chaque élève de s'inscrire dans un **parcours de découverte des métiers et des formations**, avec la possibilité de parcours dérogatoires dès la classe de 4ème (dispositif d'alternance avec le lycée professionnel, périodes de stages en entreprise, option découverte professionnelle 3h et mini-stages en lycées professionnels en 3ème).
- Améliorer les conditions d'accueil et de travail personnel au collège.

Indicateurs :

- Taux de passage de 3ème issus de CSP défavorisées en 2nde GT.
- Taux de réussite au DNB.
- % d'élèves validant le palier 3 du socle en fin de 3ème.
- Parcours 6ème-2nde en 5 ans (% élèves de 6ème en 2nde).

Former des citoyens responsables, autonomes et ouverts au monde

Former des citoyens responsables, autonomes et ouverts au monde

Eduquer à la citoyenneté, valoriser l'estime de soi et le mieux être, favoriser l'accès aux arts et à la culture, développer l'ouverture internationale, amener l'élève à être acteur de la vie du collège

L'ouverture culturelle et internationale a largement été développée ces dernières années, et doit être dorénavant maintenue, et amplifiée par une meilleure appropriation par les élèves de leur cadre de vie, mais aussi des apprentissages de la citoyenneté.

- L'appropriation du **règlement intérieur** par les élèves doit être accentuée.
- Faire du **CESC** (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) le lieu de référence pour l'élaboration et la mise en cohérence d'actions de prévention et d'éducation à la santé (prévention de l'usage du tabac, des conduites addictives, sensibilisation à la contraception, aux MST…), à la citoyenneté et à la solidarité.
- Promouvoir les **activités sportives** et favoriser la pratique à long terme dans le cadre de l'éducation à la santé.
- Favoriser **l'intégration des élèves** et la cohabitation entre niveaux (et entre classes d'enseignement général et de SEGPA) par des actions communes permettant des échanges (challenge des classes, club Europe, spectacle artistique au Quai des rêves…). Apprendre à mieux connaître les langues et cultures étrangères présentes dans l'établissement par l'intermédiaire des E.N.A. et ainsi favoriser leur intégration.
- Développer la **formation des délégués élèves**, et leur participation aux instances de l'établissement.
- Faire de la **galerie d'art** un véritable vecteur de la culture artistique.
- Dynamiser et promouvoir la **chorale.**
- Proposer des activités culturelles, notamment dans le cadre de **l'accompagnement éducatif.**
- Pérenniser la collaboration avec le **foyer socio-éducatif** (ASEC), véritable levier pour l'organisation des **séjours linguistiques, culturels et d'intégration** (classe de neige en 6ème, semaine des voyages en 4ème…) qui sont à favoriser.
- Optimiser l'enseignement de **l'histoire des arts.**
- Favoriser le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, dans le cadre des enseignements artistiques comme dans celui des actions éducatives.

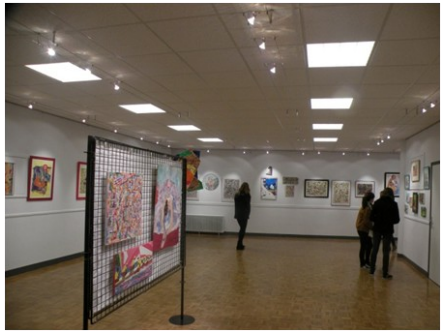

Indicateurs :

- Nombre d'adhérents à l'association sportive.
- Nombre d'élèves inscrits à la chorale et dans les différents clubs.
- Nombre de mesures disciplinaires prises.

Inscrire le collège dans la vie de la cité et améliorer son image

Inscrire le collège dans la vie de la cité et améliorer son image

Développer les partenariats locaux, améliorer la communication vers l'extérieur, promouvoir et valoriser les activités de l'association sportive, améliorer le cadre de vie

Collège de centre ville, Gustave Téry accueille les élèves de nombreuses communes de Lamballe Communauté. C'est un lieu de vie de la cité, qui doit se penser en tant que tel, et devra se penser en tant que tel dans le cadre de la conception du futur collège.

- Assurer de bonnes **conditions de travail et d'études** sur les dernières années du site Rue Saint-Martin (améliorer notamment la sécurité, qui fera l'objet des travaux de la Commission Hygiène et Sécurité).
- Favoriser la **participation des parents d'élèves** aux conseils de classe.
- Faire des **portes ouvertes** un temps privilégié de rencontre avec les futurs parents d'élèves.
- Valoriser les actions organisées au collège en les **répercutant vers l'extérieur** (par le biais de la presse notamment, mais aussi par des outils de communication rénovés).
- Travailler en **collaboration avec les associations et les services des collectivités** locales**.**
- Développer **les liens avec les entreprises,** dans le cadre du PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations) et des stages en entreprise en 3ème générale (et 4ème alternance) et 4ème et 3ème SEGPA. L'option découverte professionnelle 3h en 3ème est un levier de ce développement (visites d'entreprises, intervenants extérieurs…).

Indicateurs :

- Nombre de partenariats signés.
- Nombre d'entreprises accueillant nos élèves en stage.

SUIVI DU PROJET

Chaque action mise en place au collège Gustave Téry devra répondre à l'un des objectifs du projet. Elle sera formalisée en complétant une fiche action jointe.
Un point d'étape relatif au projet d'établissement sera fait chaque année dans le cadre des travaux du groupe de pilotage, qui pourra proposer des ajustements en fonction de nos évolutions.